

La lettre d'info Gaillacoise



Mairie de Gaillac-d'Aveyron

Dernières délibérations du conseil municipal

(Les comptes-rendus complets des conseils municipaux sont consultables sur le site de la mairie : <https://gaillacaveyron.wordpress.com>)

> Taxe foncière

Le conseil municipal a délibéré, la taxe foncière n'évoluera pas en 2021.

> Assainissement

Le projet d'assainissement de la rue basse à Gaillac-d'Aveyron, avec un séparatif eaux usées et eaux pluviales, suit son cours suite à l'étude réalisée à l'automne dernier par le cabinet Gaxieu.

> Projets éoliens sur la commune

Aujourd'hui, les projets d'éoliennes peuvent être décidés et aboutir sans l'approbation des élus des zones d'implantation. Les porteurs de projets recueillent cependant un avis consultatif de la commune.

Le conseil municipal a été sollicité pour se positionner sur deux nouveaux avant-projets éoliens. L'assemblée a voté contre à la majorité.

> Extinction des éclairages publics la nuit

Après le réglage des différentes horloges et le changement de quelques luminaires trop énergivores, l'extinction de l'éclairage sera appliquée de minuit à 6h du matin sur l'ensemble de la commune.

Fleurissement et espaces verts : les bénévoles embellissent les différents bourgs



Vous avez peut-être croisé au coin de votre rue des équipes de débroussailleurs et de jardiniers s'affairant à l'entretien et au fleurissement des bordures et espaces communs.

Ce sont des bénévoles de Gagnac, Gaillac, Lissirou et des autres hameaux qui donnent de leur temps et ne ménagent pas leurs efforts pour embellir la commune. Nous les remercions vivement pour leur engagement !

Il faut savoir que depuis 2017, la loi Labbé interdit aux collectivités l'usage des pesticides chimiques de synthèse pour l'entretien des espaces verts et de la voirie. Une interdiction étendue en 2019 aux particuliers.

C'est d'ailleurs pour cela que les allées des cimetières seront à l'avenir tondues.

Tous les bénévoles sont bienvenus ! Vous pouvez aussi contribuer à cet élan en vous occupant de vos pas de porte.



Le retour du petit marché !

Nous avons le plaisir de vous annoncer le retour du petit marché de Gaillac à compter du 17 juin à partir de 19h. Né du premier confinement, ce rendez-vous convivial regroupe producteurs et artisans locaux sur la place du marronnier.



Deux communes, une école, une équipe pédagogique, des enfants et des projets

Pour l'année 2020-2021, les effectifs du regroupement pédagogique Vimenet-Gaillac comptent 23 élèves encadrés par une équipe professionnelle et engagée (13 élèves maternelle et CP à Vimenet, 10 élèves CE et CM à Gaillac). Ces petits effectifs permettent aux enseignantes d'être à l'écoute de tous les élèves.

Grâce à l'investissement, la bienveillance et la rigueur de l'équipe, à la configuration de l'école et à la classe unique, les cours ont pu reprendre (presque) normalement (pas besoin de gérer le brassage de classe, pas d'horaires décalés pour les entrées et sorties).

Malgré les conditions sanitaires, des projets culturels ont pu être menés. Pour Noël, les enfants ont pu bénéficier du spectacle de la Compagnie Hors Logerie (*photo ci-dessous*) et d'une approche sur les marionnettes. Dans le cadre d'Aveyron Culture, les enfants ont été initiés à la photographie, à la rédaction de contes et au travail d'illustration utilisant les ombres à l'aide d'un rétroprojecteur.



+ d'infos : Aurélia Tapie, professeure des écoles : 05 65 47 61 02 ou 09 60 19 80 85
Représentantes des parents d'élèves : Carine Rudelle 06 88 11 98 85 / Nathalie Cahors 06 86 98 08 48.

Rappel

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, vivre ensemble dans un village c'est respecter les autres.

Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux (chats et chiens) en divagation enfreignent la loi. Il leur est donc demandé de les garder sous surveillance afin d'en limiter les nuisances.

Récemment un certain nombre d'incivilités et du vandalisme nous ont été signalés sur la commune (jets d'œufs sur des véhicules, bris de vitres au stade et chez un privé, murs en pierre démontés). Ces actes nuisent à la sérénité des bourgs et ont un coût pour la collectivité.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour que ce genre d'incident ne se reproduise pas.

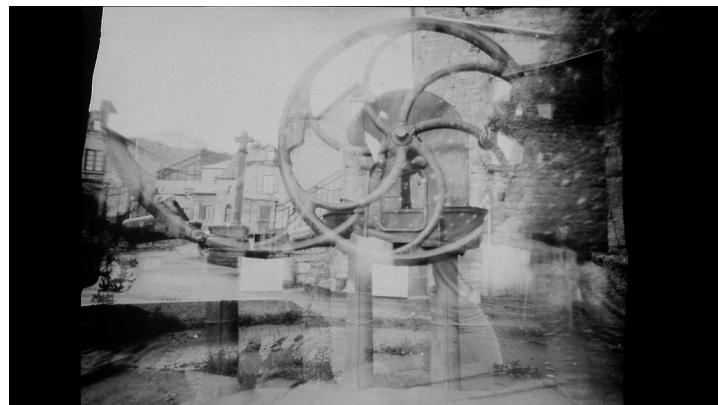


Photo à partir d'un sténopé.

La société de pêche de Gaillac d'Aveyron offre régulièrement une séance découverte aux élèves de l'école.

L'organisation des services communaux permet un accueil personnalisé des enfants sur le temps péri-scolaire avec une amplitude horaire très confortable pour les parents (garderie de 7h15 à 9h et de 16h30 à 19h). La mairie est ouverte à la discussion pour modifier ponctuellement ces amplitudes horaires. À cela s'ajoute la mise en place d'un transport scolaire adapté à notre regroupement et à l'âge des enfants.

Sans oublier une équipe de parents mobilisés pour récolter des fonds ce qui permet aux enseignantes de mener à bien leurs différents projets pédagogiques (voyage scolaire, sorties piscine, ...) avec un budget confortable.

Les représentantes des parents d'élèves et l'association des parents d'élèves.

Fibre internet

(Gagnac, Lugans, Lissirou)

Suite à notre dernier article concernant le déploiement de la fibre, nous avons le plaisir de vous confirmer que le dossier avec la SNCF et le passage de câbles aérien a enfin abouti !

Les travaux de déploiement ont commencé. Les offres fibre seront disponibles à partir du mois de septembre.

INFOS PRATIQUES

Mairie de Gaillac-d'Aveyron - Tél. 05 65 69 65 68 - Mail : gaill.secr@orange.fr

Horaires d'ouverture : lundi : 13h30 - 17h30, mercredi : 9h00 - 12h00, jeudi : 8h00 - 12h00 // 13h30 - 17h30